

EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE

Séance du 6 novembre 2023

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS, LE SIX NOVEMBRE à 14 h 00, le Bureau Communautaire s'est réuni au siège du TCO à Le Port, en salle du Conseil Communautaire, après convocation légale, sous la présidence de **M. Emmanuel SERAPHIN, Président.**

Nombre de membres en exercice : 16
Nombre de présents : 11
Nombre de représentés : 4
Nombre d'absents : 1

Secrétaire de séance : Mme Laetitia LEBRETON

OBJET

AFFAIRE N°2023_125_BC_5
Octroi d'une cotisation à l'association
Cluster GREEN

ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Olivier HOARAU - M. Henry HIPPOLYTE - M. Daniel PAUSE - M. Jean-Bernard MONIER

Nombre de votants : 15

NOTA :

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :
31 octobre 2023

- date d'affichage et de publication de la
liste des délibérations au plus tard le
13/11/2023

ÉTAIT ABSENT(E) :

Mme Mélissa COUSIN

ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - M. Fayzal AHMED-VALI procuration à M. Henry HIPPOLYTE - M. Bruno DOMEN procuration à M. Daniel PAUSE - M. Philippe LUCAS procuration à M. Irchad OMARJEE

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 6 NOVEMBRE 2023

AFFAIRE N°2023 125 BC 5 : OCTROI D'UNE COTISATION À L'ASSOCIATION CLUSTER GREEN

Le Président de séance expose :

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence en matière de développement économique, le TCO participe aux réflexions et actions menées par un certain nombre de structures agissant dans certaines filières (transition écologique, transition énergétique, préservation de la biodiversité...).

L'intercommunalité bénéficie, dès lors, de l'activité de celles-ci qui, de plus, fédèrent les acteurs des filières considérées et concourent à la structuration du tissu économique du territoire.

En mars 2019, une délibération avait acté l'adhésion du TCO à l'association Cluster GREEN dont les missions consistent à valoriser l'environnement comme levier de développement économique écologique et sociétal.

Il s'agit pour l'association de soutenir, également, les actions relevant de l'économie circulaire.

Ces actions sont en cohérence avec les objectifs poursuivis par le TCO dans le cadre de sa Stratégie de projet du territoire en matière de transition écologique, économique et sociétale.

Proposition :

Il est proposé que le TCO poursuive son adhésion à l'association Cluster GREEN dans le cadre du développement de ses actions territoriales pour le montant suivant :

- Cluster GREEN 1 000,00 €

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 31/10/2023.

A reçu un avis favorable en Commission Economie, Tourisme, Culture et Politique de la Ville du 17/10/2023.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
Où l'exposé du Président de séance,**

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :

- **APPROUVER** l'adhésion à l'association Cluster GREEN ;
- **AUTORISER** le versement d'une adhésion à l'association Cluster GREEN pour un montant de 1 000 € ;

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communauté d'Agglomération TCO

Fait à Le Port, le
Le Président de séance
Emmanuel SERAPHIN
Président